

## Un auto-entrepreneur francilien sur deux s'engage dans une activité différente de son métier de base

Danielle Jabot et Benoît Pentinat, Service statistique

**P**rès de 45 000 auto-entreprises ont été créées en Ile-de-France au premier semestre 2010, soit près de six créations d'entreprise sur dix (⇒ Sources et définitions). Le fort engouement pour ce régime tient avant tout à sa simplicité d'utilisation. Celle-ci a permis à un grand nombre de personnes de franchir le pas de la création d'entreprise : trois auto-entrepreneurs franciliens sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime. Ce phénomène s'observe dans les mêmes proportions en province.

Les auto-entrepreneurs franciliens apprécient particulièrement la simplicité du paiement des charges : deux auto-entrepreneurs sur trois considèrent qu'il s'agit d'un des principaux avantages du régime. Autres avantages fréquemment cités : une inscription simple, facile et rapide (60 %) ainsi qu'une gestion comptable simplifiée (50 %). Les avantages procurés par ce régime en matière de coût (immatriculation, fonctionnement) séduisent également mais dans une moindre proportion. L'attractivité du taux d'imposition et la gratuité des formalités de déclarations sont déterminantes pour quatre auto-entrepreneurs sur dix.

### *Un large public concerné par ce régime*

Ce régime a attiré des publics très différents. Avant de s'inscrire comme auto-entrepreneur, la moitié d'entre eux exerçait déjà une activité professionnelle, principalement dans le secteur privé (46 %)

et pour une faible part dans la fonction publique (5 %). Un quart des auto-entrepreneurs était au chômage. Les autres étaient sans activité professionnelle (9 %), étudiants (7 %) ou retraités (6 %).

Ce régime a davantage incité les salariés du privé et de la fonction publique ainsi que les inactifs (étudiants, retraités, per-

### Sources et définitions

Les statistiques de création d'entreprises proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

**SINE** : deux enquêtes ont eu lieu entre septembre et décembre 2010 : l'une auprès des entreprises créées au premier semestre 2010, l'autre spécifiquement auprès des créateurs d'auto-entreprises à la même période. Les entreprises ayant vécu moins d'un mois sont hors du champ de ces enquêtes. L'étude s'appuie principalement sur l'enquête auprès des auto-entreprises : 40 000 auto-entrepreneurs ont été interrogés, dont 4 400 en Ile-de-France.

**Création d'entreprise** : la création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. L'immatriculation des auto-entreprises est comptabilisée comme création même s'il n'y a pas de début d'activité.

**Le régime de l'auto-entrepreneur** : ce régime, mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009, offre des formalités de création d'entreprise allégées, ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques. L'auto-entrepreneur doit réaliser moins de 80 300 euros de chiffre d'affaires annuel pour une activité commerciale, moins de 32 100 euros pour les prestations de services et activités libérales.

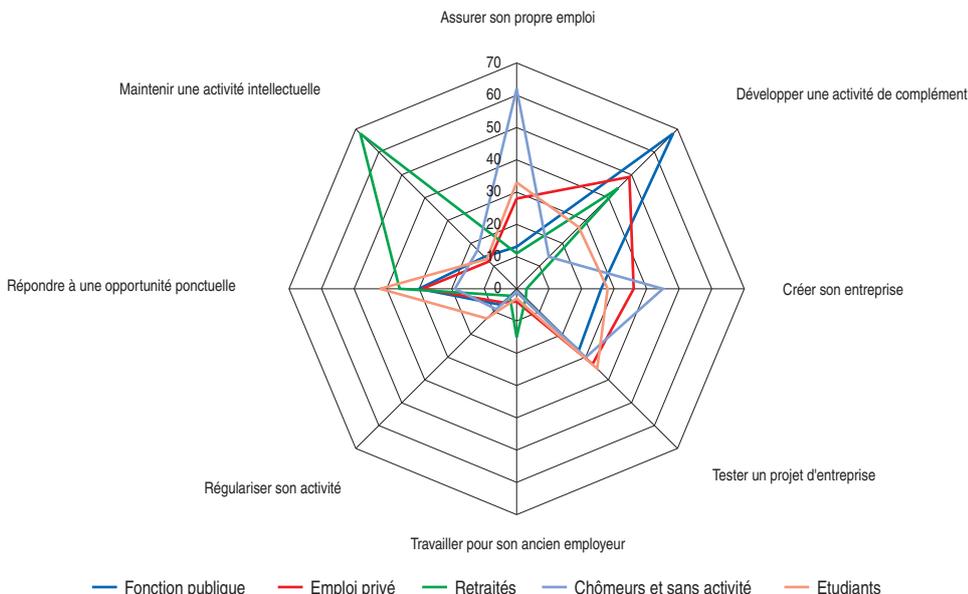
**Chiffre d'affaires mensuel moyen** : moyenne des chiffres d'affaires mensuels déclarés par les auto-entrepreneurs. Le chiffre d'affaires mensuel d'un auto-entrepreneur est le rapport entre le montant des ventes et la durée déclarée de son activité.

sonnes au foyer...), à créer leur entreprise par rapport aux autres formes de création d'entreprise. Ils représentent 67 % des nouveaux auto-entrepreneurs contre 47 % des créateurs d'entreprise hors régime de l'auto-entreprise. A l'inverse, seulement 5 % des auto-entrepreneurs étaient indépendants ou chefs d'entreprises salariés avant la création contre 25 % pour les autres créateurs. La part des chômeurs parmi les nouveaux auto-entrepreneurs est en revanche identique à celle des chômeurs ayant créé leur entreprise sous une autre forme que l'auto-entreprise.

### Des motivations qui varient selon la situation professionnelle

Les motivations des créateurs d'auto-entreprises diffèrent selon leur situation professionnelle antérieure 1. Pour les chômeurs et les personnes sans activité, l'objectif est surtout d'assurer son propre emploi. Pour les retraités, l'auto-entreprise est surtout un moyen de maintenir une activité intellectuelle, même si le fait de disposer d'une activité de complément est un élément motivant pour un retraité sur deux. Pour les étudiants, ce statut simple et rapide à mettre en œuvre est un moyen efficace pour répondre à une opportunité ponctuelle ou tester un projet d'entreprise. Pour une très grande majorité des fonctionnaires, il s'agit avant tout de développer une activité de complément, ce régime ayant assoupli

### 1 Les principales raisons ayant motivé la création d'une auto-entreprise



**Lecture :** 68 % des créateurs d'auto-entreprises, qui étaient salariés de la fonction publique avant de s'inscrire comme auto-entrepreneur, ont choisi le régime de l'auto-entrepreneur pour développer une activité de complément, 27 % pour tester un projet d'entreprise, etc. (trois raisons maximum par enquête).

Source : Insee, enquête auto-entrepreneurs 2010

la règle de cumul d'activités des fonctionnaires. Pour les salariés du secteur privé et les chefs d'entreprises, les motivations sont plus hétérogènes : pour certains, l'auto-entreprise est un statut adapté pour obtenir une activité de complément (49 %). Pour d'autres, il permet de créer son entreprise facilement et tester ainsi un projet d'entreprise (36 %).

### Sept auto-entreprises sur dix dans les services

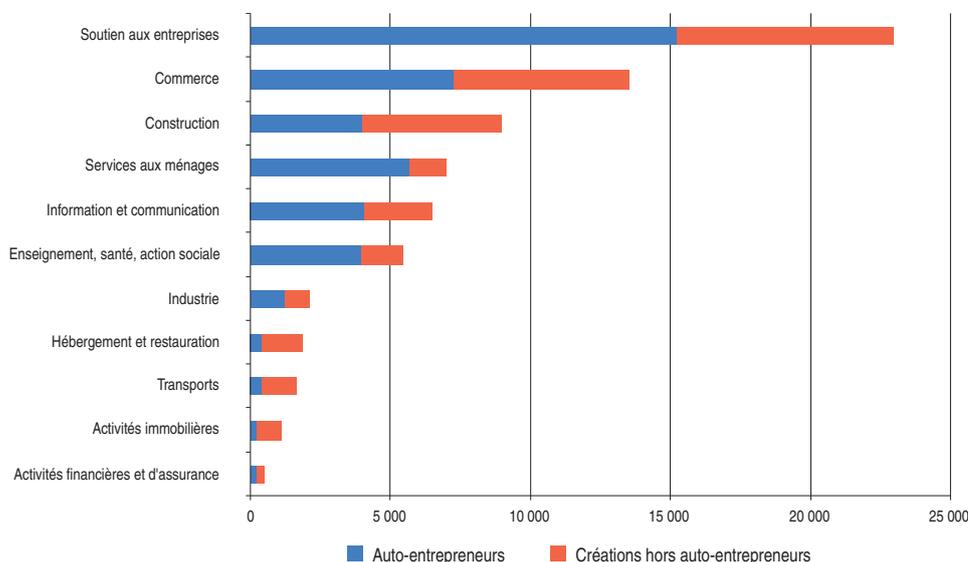
En Ile-de-France, sept auto-entreprises sur dix sont créées dans des activités de

services. Les créations dans le commerce représentent environ deux nouvelles auto-entreprises sur dix, celles dans la construction une sur dix ; les créations dans le secteur de l'industrie sont peu fréquentes (3 %).

Les créations d'auto-entreprises sont particulièrement nombreuses dans le soutien aux entreprises 2. Ainsi, 15 200 auto-entreprises ont été créées dans ce secteur au premier semestre 2010 dans la région, dont 12 200 dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Ces dernières représentent près de trois créations d'auto-entreprises sur dix tous secteurs confondus. C'est proportionnellement deux fois plus qu'en province. Cette spécialisation reflète la structure de l'économie francilienne fortement tournée vers les services.

Lorsque l'on crée son entreprise, le recours au statut de l'auto-entreprise dépend fortement de l'activité choisie. Près de neuf créateurs d'entreprises sur dix dans les secteurs de l'enseignement, les activités artistiques et la réparation d'ordinateurs et de biens domestiques ont opté pour l'auto-entreprise. En revanche, ce statut est très peu choisi dans les activités juridiques et comptables, les activités immobilières ou la restauration. Le régime de l'auto-entrepreneur est peu adapté à ces secteurs réglementés ou nécessitant du personnel.

### 2 Le poids des auto-entrepreneurs dans les créations d'entreprises au 1<sup>er</sup> semestre 2010 en Ile-de-France



Source : Insee, enquêtes SINE et auto-entrepreneurs 2010

## Un auto-entrepreneur sur deux exerce une activité différente de son métier de base

Près de la moitié des auto-entrepreneurs franciliens ont choisi d'exercer leur activité dans un secteur différent de leur métier de base. C'est particulièrement le cas pour ceux qui ont choisi d'avoir une activité commerciale : il s'agit d'un nouveau métier pour deux tiers des auto-entrepreneurs du secteur. A l'inverse, certains secteurs techniques nécessitent d'avoir une qualification prononcée. C'est notamment le cas des secteurs de la construction et des métiers informatiques. Trois quarts des auto-entrepreneurs ayant choisi d'avoir une activité dans la construction y exercent leur métier. Il en est de même pour deux tiers des auto-entrepreneurs exerçant dans l'information et la communication.

### La moitié des auto-entrepreneurs franciliens déclarent moins de 850 euros de chiffre d'affaires par mois

Le démarrage de l'activité n'est pas immédiat pour tous les auto-entrepreneurs nouvellement inscrits. Ainsi, un auto-entrepreneur sur cinq qui a créé son entreprise au premier semestre 2010 n'avait pas encore démarré son activité en septembre 2010. Parmi ceux qui ont commencé, 53 % consacrent leur activité principale à la gestion et au développement de leur auto-entreprise. La situation professionnelle antérieure de l'entrepreneur influe fortement sur la priorité qu'il accorde à son projet. Il

## 📊 Chiffres d'affaires mensuels des auto-entrepreneurs franciliens immatriculés au 1<sup>er</sup> semestre 2010

Nombre d'heures mensuelles consacrées à l'activité d'auto-entrepreneur	Part des auto-entrepreneurs (%)	Chiffre d'affaires mensuel moyen (en euros)	Chiffre d'affaires mensuel médian (en euros)
Moins de 35 h	35,6	800	440
Entre 35 h et 69 h	18,2	1 210	890
Entre 70 h et 139 h	23,0	1 430	1 000
140 h ou plus	23,2	1 570	1 140
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 200</b>	<b>850</b>

Champ : auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité et réalisé un chiffre d'affaires non nul.

Source : Insee, enquête auto-entrepreneurs 2010

s'agit de l'activité principale pour plus de huit chômeurs ou personnes au foyer sur dix. Pour ceux qui étaient salariés du privé ou chefs d'entreprises, un sur trois consacre son activité principale à l'auto-entreprise.

Un peu plus de la moitié des auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité ont déjà réalisé un chiffre d'affaires quelques mois après le démarrage de leur activité. Le chiffre d'affaires mensuel moyen, réalisé par les auto-entrepreneurs franciliens qui ont effectivement démarré leur activité et déclaré un chiffre d'affaires en 2010, est légèrement supérieur à celui réalisé par les entrepreneurs provinciaux : 1 200 euros dans la région contre un peu moins de 1 000 euros en province. On constate toutefois une dispersion assez forte : la moitié des auto-entrepreneurs franciliens ont déclaré moins de 850 euros, et un quart moins de 330 euros.

Les secteurs qui génèrent les plus fortes ventes dans la région sont les activités spécialisées, scientifiques et techniques (1 610 euros) et la construction (1 470 euros). Les chiffres d'affaires les plus fai-

bles sont déclarés dans le secteur de la santé et de l'action sociale (450 euros).

Si le chiffre d'affaires varie selon le secteur d'activité, il dépend surtout du temps consacré à l'activité créée 📊. Lorsque l'activité est exercée occasionnellement dans le mois (moins de 35 heures par mois), le montant moyen des ventes réalisées est de 800 euros par mois. Lorsque l'auto-entrepreneur consacre plus de 140 heures, le chiffre d'affaires réalisé est en moyenne de 1 570 euros par mois.

### Pour en savoir plus

Acoss, « Bilan du dispositif auto-entrepreneur à fin décembre 2011 », communiqué de presse du 30 mars 2012.

**Barruel F., Darriné S., Mariotte H., Thomas S.** : « Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première*, n° 1388, février 2012.

**Trubert M.** : « Les auto-entreprises continuent de représenter une création sur deux fin 2011 », *Insee faits et chiffres*, n° 279, janvier 2012.

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Lagarde

Conception de la maquette : PAO Insee Ile-de-France

ISSN 1635-9984 - Code Sage AFCH1252 - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2012 © Insee 2012

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)